

QUATERNaire
DEVELOPPEMENT

P.F.I.E.

CAHIER DE CHARGES POUR LA FORMATION DES MAITRES

Juillet - Août 1990

P.F.I.E.

CAHIER DE CHARGES POUR LA FORMATION DES MAITRES

Juillet - Août 1990

**SOMMAIRE DU CAHIER DE CHARGES
POUR LA FORMATION DES MAITRES**

I. CADRE GENERAL DE LA FORMATION DES MAITRES	5
1. Les objectifs du PFIE	6
2. Le rôle de la formation des maîtres dans la réalisation du PFIE.	9
3. Les principes à promouvoir pour atteindre les résultats escomptés.	11
II. CADRE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION DES MAITRES	12
1. Les objectifs de formation	13
2. Les principaux éléments de contenu	15
3. Démarche pédagogique choisie	17
4. Outils et méthodes pédagogiques à privilégier	18
5. Principaux outils pédagogiques identifiés.	19
6. Programmation de la formation.	24
7. Le suivi-évaluation du dispositif	25
III. CADRE DE REALISATION DE LA FORMATION DES MAITRES	28
1. L'Equipe de Formation Nationale (EFN) des maîtres : profils et complémentarités des compétences	30
2. Dispositif de mise en place de la formation des maîtres.	32
3. Moyens matériels et financiers.	33

IV. CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DU CAHIER DES CHARGES	3 5
1. Le rôle du chef de projet national : pilotage, appui et évaluation	3 6
2. Dates de démarrage des sessions de la première promotion des maîtres	3 8
3. Profils et effectifs des formateurs nécessaires à la réalisation de la formation des maîtres.	4 0
ANNEXE : COUTS UNITAIRES	4 1

L'élaboration de ce cahier de charges pour la formation des maîtres est le résultat d'un travail concerté d'une part avec les chefs de projets nationaux, et, d'autre part, avec l'INSAH en la présence de son Directeur Général et du Directeur de la Formation. Ce travail a été animé par Quaternaire Développement.

A l'occasion de la Formation aux différentes méthodes et techniques nécessaires à l'exercice de la fonction de responsable de formation qu'ont à exercer les chefs de projet, Quaternaire Développement a proposé des objectifs de formation pour la Formation des Maîtres.

Sur cette base, la réflexion individuelle des participants, enrichie par des discussions collectives, a permis d'aboutir à une trame commune quant à la structure du document et quant aux principaux éléments de son contenu.

Quaternaire Développement, à l'issue du séminaire de Bamako, a donc pu reprendre l'ensemble de ces éléments pour les compléter et mettre en forme.

Ceci constitue le cahier de charges de la formation des maîtres et présenté ci-après.

I. CADRE GENERAL DE LA FORMATION DES MAITRES

1. Les objectifs du PFIE

Le programme de Formation-Information pour l'Environnement (PFIE) est régional et touche, dans le cadre du Programme Sahélien d'Education (PSE), les neuf pays du CILSS qui ont participé à son élaboration et qui l'ont adopté à N'Djaména en janvier 1988 (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Ce programme a pour objet **d'informer et de former à la lutte contre la désertification et la sécheresse** 60 000 élèves de l'enseignement primaire du Sahel, de mobiliser 1000 écoles, de former 2000 maîtres, et de mettre à disposition des outils de communication-formation de types différents, le tout sur trois années scolaires.

La formation des maîtres dans l'expérimentation du PFIE est une nécessité primordiale. Rien de positif ne pourrait en effet être espéré si les maîtres des classes choisies comme classes pilotes n'ont pas reçu au préalable la préparation requise.

D'une manière générale, dans les Etats membres du CILSS, la plupart des maîtres ont reçu une formation pédagogique plus ou moins poussée selon les cas, néanmoins une formation de type classique, qui ne les incite guère à entreprendre en faveur de leurs élèves d'autres activités que celles purement dogmatiques qui ont lieu entre les quatre murs d'une salle de classe.

La pédagogie qu'ils pratiquent manque d'une certaine ouverture sur le milieu, d'imagination et de créativité. Les élèves sont contenus dans un cadre étroit. L'objectif principal qu'on s'assigne est la préparation des examens de fin de cycle en se fondant sur la restitution mnémonique de connaissances livresques plus ou moins élaborées, souvent indigestes.

Cette pratique a pour conséquence de détourner les élèves des réalités de leur vie. Le milieu naturel n'est pas une préoccupation, on se contente d'y être sans jamais se poser de questions sur ses transformations ni sur les conséquences qu'elles entraînent. Sécheresse et désertification sont considérés inconsciemment comme des calamités contre lesquelles il n'existe pas de parade. Les attitudes sont quasiment fatalistes. L'objectif visé par le PFIE est de modifier les comportements des enfants vis-à-vis de l'environnement, c'est-à-dire de reconsiderer l'environnement avec un oeil plus critique et une conscience plus aigüe.

De ce fait, il ne s'agit pas de faire appliquer aux maîtres des recettes pédagogiques, mais de promouvoir une méthodologie active d'enseignement. Il y a donc lieu :

- De les motiver.
- De leur faire prendre conscience de la dimension du problème de la désertification dans le Sahel, ainsi que du danger mortel qu'elle représente pour les générations à venir.
- De les initier à une démarche pédagogique spécifique permettant,

d'une part :

- de leur apprendre à lier activités pratiques et enseignement théorique.

et d'autre part :

- de leur faire acquérir quelques techniques simples d'animation de groupes et de relations sociales pour mieux communiquer avec les intervenants du milieu.

Cette formation vise 1 800 à 2 000 maîtres et au-delà : 60 000 enfants.

- En première année : dans la plupart des pays, le nombre d'écoles constituant la base du PFIE est d'environ 10 écoles avec en moyenne deux maîtres par école, directement concernés par le PFIE. Le groupe cible de la première année est donc constitué d'une petite vingtaine de maîtres.
- En deuxième année : l'extension prévue est fondée sur un triplement la deuxième année, et un doublement la troisième année. Ce qui correspond à la formation de 60 autres maîtres par pays dès la seconde année pendant que la formation continue pour les 20 premiers maîtres avec une dominante terrain.
- En troisième année, 120 maîtres sont formés alors que la formation continuera à se dérouler encore sur un an pour les 60 maîtres formés en deuxième année.

C'est donc un total d'environ 200 maîtres qui seront formés par pays en trois ans, soit 1 800 maîtres pour l'ensemble des pays. La formation sur le terrain des 120 derniers maîtres prévue sur une seule année pourrait être utilement prolongée d'une autre année pour suivre le cycle complet de formation.

2. Le rôle de la formation des maîtres dans la réalisation du PFIE

La mission assignée aux maîtres est fondamentale. A travers une démarche pédagogique appropriée, les maîtres auront à réaliser auprès des élèves :

- **Une conscientisation sur les phénomènes de la sécheresse et de la désertification.**
- **Une analyse des principales causes de ces phénomènes.**
- **Une connaissance des mesures de lutte engagées au niveau de leur région, de leur pays et de la sous-région.**
- **Une identification des moyens de lutte.**
- **Un apprentissage de gestes et comportements quotidiens pour la protection de l'environnement.**

Par conséquent, la formation des maîtres nécessite :

- Une information élargie sur ces phénomènes, sur le PFIE.
- Une présentation des principales situations pédagogiques favorisant la conscientisation et la responsabilisation des élèves.
- Une formation à la relation pédagogique autonomisant l'élève.
- Une initiation à l'utilisation des outils pédagogiques disponibles.
- Une formation à la conception d'outils pédagogiques simples.
- Une sensibilisation au repérage des acteurs de leur environnement et un apprentissage du partenariat dans le cadre de leur zone d'intervention.
- Une formation aux techniques d'animation d'équipe.
- Une formation aux techniques d'organisation et de conduite d'activités pédagogiques d'alternance (liaison activités pratiques terrain et activités théoriques).
- Une formation aux techniques d'évaluation, appropriées au type d'actions conduites avec les élèves dans le cadre du PFIE.

3. Les principes à promouvoir pour atteindre les résultats escomptés

Compte tenu des objectifs du PFIE et de la situation pédagogique actuelle dans les écoles, seules de nouvelles pratiques pédagogiques pourront permettre d'atteindre les résultats escomptés à terme, notamment le changement de comportement vis-à-vis de l'environnement.

Pour cela, un certain nombre de règles sont à promouvoir. Quatre règles pédagogiques sont apparues essentielles.

- **Un autre rapport des maîtres au savoir.**
- **Une autre relation pédagogique à l'élève (moins autoritaire et plus participative).**
- **Des situations pédagogiques diversifiées mais préparées préalablement.**
- **Une évaluation formative.**

II. CADRE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION DES MAITRES

1. Les objectifs de formation

1. Connaître parfaitement les objectifs du PFIE.
2. Connaître les principales notions liées à l'environnement et notamment celles relatives à la sécheresse et à la désertification.
3. Connaître de manière approfondie les phénomènes de la sécheresse et les mécanismes de la désertification.
4. Analyser une situation locale et être en mesure d'élaborer un diagnostic de cette situation sur le plan écologique , et particulièrement d'identifier les facteurs qui contribuent à cette situation et d'analyser les conséquences sur le milieu.
5. Identifier avec les partenaires les solutions déjà mises en oeuvre.
6. Dialoguer avec des ressources locales après s'être informé et utiliser les compétences de ces relais d'expérience.
7. Définir avec les partenaires des solutions possibles à mettre en oeuvre à leur niveau.
8. Accompagner la mise en oeuvre de certaines de ces solutions.
9. Connaître et utiliser des situations pédagogiques actives et diversifiées et savoir les adapter.
10. Utiliser les outils d'information et de formation mis à disposition sur le plan régional et national.
11. Fabriquer des outils pédagogiques simples avec les élèves.
12. Initier les maîtres à la formulation d'objectifs pédagogiques.
13. Elaborer des synthèses avec les élèves.

14. Etablir en fin d'année avec les élèves un bilan pédagogique.
15. Echanger périodiquement avec les autres maîtres, les outils et expériences pédagogiques et présenter les situations d'apprentissage les plus pertinentes.

Ces objectifs de formation seront traduits en objectifs pédagogiques, opératoires, par l'équipe de formation des maîtres qui prendra en compte les caractéristiques des zones d'expérimentation.

2. Les principaux éléments de contenu

La structuration des objectifs indique les trois axes essentiels de la formation des maîtres. Chacun de ces axes recouvre un domaine de contenus spécifiques.

1er axe : Méthodologie d'analyse, diagnostic de l'environnement qui recouvre les objectifs 1 à 5 et l'objectif 7 en partie.

2ème axe : Méthodologie d'action partenariale qui recouvre les objectifs 6 - 7 - 8 et en partie les objectifs 14 et 15.

3ème axe : Méthodologie d'intervention pédagogique qui recouvre les objectifs 9 à 15.

En fin d'année 1, les équipes de formation nationales feront le point sur les résultats de la formation des maîtres, avec le chef de projet PFIE et organiseront les poursuites des programmes de formation pour l'année 2 qui permettra une consolidation et un approfondissement des acquis.

Principaux éléments de contenu :

- Relatifs au 1er axe :
 - Approche et définition de l'environnement.
 - Manifestations de la sécheresse et de la désertification dans le Sahel et dans le pays concerné.
 - Principales causes et conséquences de la Sécheresse et de la désertification et les évolutions.
 - Principaux moyens de lutte entre la sécheresse et la désertification.
 - Méthodes d'analyse-diagnostic d'un site.
 - Identification des partenaires.

- Relatifs au 2ème axe :
 - Modes de collaboration avec les partenaires.
 - Résolution de problèmes et méthodologie de projet d'intervention.
- Relatifs au 3ème axe :
 - Eléments de référence et méthodologie de formation de formateurs.
 - Construction d'outils pédagogiques.
 - Définition et construction de situations pédagogiques afin de réaliser avec les élèves la démarche de projet.
 - Techniques de synthèse.
 - Méthodes et outils d'évaluation.

3. Démarche pédagogique choisie

Afin de garantir la plus grande cohérence possible entre la formation des maîtres et celle des élèves, il a été retenu de développer une même démarche d'intervention pédagogique dans les actions de formation PFIE.

Cette démarche repose sur des principes pédagogiques qui ont pour but de promouvoir des comportements nouveaux au niveau de l'environnement.

C'est la démarche de formation-action, parce qu'elle suscite la réflexion et la participation qui est apparue comme la plus pertinente. Elle est la philosophie même du PFIE.

Elle suppose la mise en place du processus pédagogique suivant :

- INFORMER (POUR ENGENDRE L'INTERET)
- SUSCITER LA REFLEXION
- CONVAINCRE
- FAIRE TRAVILLER
- ETRE UTILE
- RESTER ACCESSIBLE
- VARIER LE RYTHME PEDAGOGIQUE

L'efficacité du PFIE dépendra de la capacité des maîtres à rendre perceptibles au niveau des élèves la notion de temps et la notion d'espace c'est-à-dire d'une part à les sensibiliser au long terme (l'avenir) et d'autre part à leur apporter des réponses à court terme * (le présent) dans le cadre d'une nouvelle gestion concertée de l'espace.

* *C'est une condition sine qua non afin de soutenir la motivation des acteurs impliqués*

4. Outils et méthodes pédagogiques à privilégier

Le choix des méthodes et outils pédagogiques se fera en fonction des objectifs pédagogiques poursuivis afin de faciliter :

- Une meilleure compréhension et assimilation des objectifs et contenu de la formation.
- Une meilleure implication des maîtres dans la formation.
- Une alternance du rythme pédagogique garantie par la diversité des méthodes et outils choisis.

Les méthodes et outils rempliront tour à tour un rôle d'information, de communication, de conscientisation, d'exploration, de production pédagogique.

5. Les principaux outils pédagogiques identifiés pour la formation des maîtres

Les outils de formation des maîtres soulignent bien la complémentarité de la dimension régionale et nationale du PFIE.

Ceci se vérifie au niveau des objectifs pédagogiques présentés en II.1.

- 1er objectif : CONNAITRE PARFAITEMENT LES OBJECTIFS DU PFIE

OUTILS-CLES

Disponibilité Août 1990 :

1. LE FILM préparé par le niveau régional
↓
support de mobilisation / sensibilisation

Septembre 1990 :

2. Une GRILLE D'EXPLOITATION DU FILM
à préparer par l'INSAH / QD pour souligner deux aspects :

- a. Les enjeux régionaux et nationaux : ce que le PFIE apporte comme réponse.
- b. La valorisation du rôle des maîtres dans la lutte concrète contre la sécheresse et la désertification.

Cette grille sera à adapter par l'animateur qui assurera la formation des maîtres.

Septembre / Octobre 1990 :

3. LA PLAQUETTE DE PRESENTATION DU PFIE préparée par l'INSAH et complétée au niveau national par le CPN *.

Support de mémorisation

qui sera commentée au cours de l'EXPOSE DU CHEF DE PROJET

- **2ème objectif : CONNAITRE LES PRINCIPALES NOTIONS LIEES A L'ENVIRONNEMENT** notamment à la désertification et à la sécheresse

OUTILS-CLES

à fournir du par le niveau régional et national dès sept. • Cartes** écologiques et/ou aériennes de la région ou pays

support de démonstration

à préparer au niveau de l'équipe de formation en octobre au plus tard • Fiches de synthèse (laissant trace de l'exposé du spécialiste)

↓ présentant les définitions intelligibles des notions-clés

support de mémorisation

* *Chef de Projet national.*

** *S'adresser aux services compétents nationaux pour disposer de cartes rétrospectives marquant l'évolution des phénomènes.*

3ème objectif :

CONNAITRE LES PHENOMENES DE LA SECHERESSE
ET LES MECANISMES DE LA DESERTIFICATION

OUTILS-CLES

*Octobre /15 nov.
Faciliter la
compréhension
et la mémorisation
du maître avec un
langage simple
et précis.*

- Schémas explicatifs (graphiques - coupes dessins illustrant les détails ou les processus) par spécialistes de l'environnement de l'EPN ou en liaison avec Université/Institut de Recherche

*L'EPN * peut
s'appuyer sur la
Banque de Données
Régionale et
les spécialistes
nationaux de la
recherche sur
l'environnement*

- Fiches de synthèse :
- à construire au cours de la formation des Maîtres avec eux et seront finalisées à la fin par l'équipe de formation
- Diapositives et photos - dessins

4ème objectif :

ANALYSER UNE SITUATION LOCALE ET
ETRE EN MESURE D'ELABORER UN DIAGNOSTIC

OUTILS-CLES

Septembre / Octobre

- à élaborer avec l'EPN suite à une formation ou à la transmission de fiches de références par organismes spécialisés.
- à choisir par équipe de formation/ Chef de projet
- Fiches méthodologiques sur la démarche d'analyse-diagnostic
- Site-terrain : la mise en situation de la formation-action sur le terrain est indispensable, de préférence sur la zone d'expérimentation.

* *Equipe pédagogique nationale.*

5ème objectif : IDENTIFIER LES SOLUTIONS DEJA MISES EN OEUVRE

OUTILS-CLES

- en octobre par l'EPN*
- Guide d'entretien à cible multiple (Autorités traditionnelles / Chefs de projet de développement / Anciens de la zone / Techniciens départementaux).
- en septembre par le Chef de Projet*
- Fiche d'identification de partenaires-clés sur la zone

6ème objectif : DIALOGUER AVEC DES RESSOURCES LOCALES
après s'être informé
(et utiliser les compétences de ces relais d'expérience).

OUTILS-CLES

- à fabriquer par l'EPN fin octobre / début nov.*
- Guide d'entretien
 - Guide de conduite de réunion
 - Fichier ressources locales : fiches de référence sur chaque personne-ressource pour le maître comprenant le nom de la personne, son statut, les thèmes sur lesquels elle peut intervenir, ses disponibilités.

A fabriquer au cours de la formation et à finaliser par le chef de projet.

Pour les autres objectifs pédagogiques, il importera de choisir les outils appropriés. A titre indicatif, le schéma ci-après vise l'adéquation : Etapes/Outils.

**COHERENCE DES OUTILS PEDAGOGIQUES
AVEC LES PRINCIPALES PHASES DE LA DEMARCHE
METHODOLOGIQUE DU PFIE**

		LES ETAPES DE LA DEMARCHE	LES OUTILS DE LA DEMARCHE	
LIEU	0 -	Elément déclanchant : Communication des enjeux (politiques et projet)	RADIO / IMAGES SATELLITE FILM (SPOT/CLIP) AFFICHES	DEMARCHE DE COMMUNICATION
TERRAIN MILIEU	1 -	Constater les manifestations de la désertification, Repérer les acteurs et leur rôles	PHOTO / CONTES / AFFICHES VIDEO / DEBATS DESSIN / MAQUETTES (méthode de construction)	
ECOLE GROUPE	2 -	Identifier les facteurs et les acteurs	THEATRE / TABLEAU NOIR JEUX DE ROLES / MARIONNETTES (méthode) DEBATS	
ECOLE GROUPE	3 -	Hiérarchiser les facteurs principaux et humains	SCHEMAS / GRAPHIQUES / EXPOSES / PAPER PREPARE / QUESTIONNAIRES / TRANSPARENTS / DIAPPOSITIVES	
ECHELLE COMPARATIVE	4 -	Proposer des solutions pour combattre ; les traduire en objectifs d'action	JEUX / VISITES / MONTAGE DIAPO FILM / VIDEO / B.D.	
TERRAIN ACTION-PROJET	5 -	Mettre en œuvre des solutions par opérations clefs	EN FONCTION DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	
TERRAIN ECOLES	6 -	Mesurer au fil du temps les résultats	PHOTO / VIDEO / CASSETTES AUDIO QUESTIONNAIRE / SONDAGE / DEBAT / ENQUETE D'OPINION	
	7 -	Communication et information des résultats	MUSIQUE / DANSE / DESSINS / AFFICHES EXPOSITIONS / MONTAGE DIAPO / VIDEO / FILM / RADIO / CASSETTES AUDIO	

6. Programmation de la formation

- L'organisation de la formation

La première année concernant l'initiation au PFIE et la mise en place dans les écoles durera 11 jours répartis en 3 sessions.

La seconde année visera la consolidation et l'élargissement de cette formation à travers 4 sessions couvrant une période de 11 jours dont 1 consacrée à la méthodologie de projets d'action locale et une au concours des enfants.

- Répartition des promotions des maîtres à former

Année Promotion	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4
1ère Promotion				
2ème Promotion				
3ème Promotion				?
				non envisagée actuellement

7. Le suivi-évaluation du dispositif de formation des maîtres

Cette dimension particulière du PFIE à savoir la formation des maîtres concourt :

- A partir d'une sensibilisation des maîtres aux aspects de la lutte contre la sécheresse et la désertification.
- A partir d'un élargissement et une amélioration de leurs compétences pédagogiques.
- A promouvoir pour les enfants une prise de conscience de leur rôle d'acteur dans la protection de l'environnement. La préservation et reconstitution de l'environnement passera par cette mobilisation des acteurs que sont les enfants, les habitants des zones concernées et les intervenants spécifiques des projets de développement.

Il s'agit là des résultats attendus comme conséquences des actions que mèneront les maîtres avec leurs élèves. Ce type de résultats s'évaluera à l'échelle-temps de plusieurs années MAIS dès la fin de la formation de la première promotion des résultats en termes d'actions engagées avec les enfants devraient être constatés.

Pour faciliter la démarche des maîtres et viser la plus grande efficacité de cette formation, la mise au point d'un dispositif de SUIVI-EVALUATION est nécessaire.

Il aura pour objet :

- D'apprécier la pertinence des sessions de formation des maîtres au niveau des contenus, des méthodes et outils pédagogiques.
- De déterminer les compléments de formation et/ou d'accompagnement pédagogique sur site (école et terrain).

Pour ce faire, trois types d'évaluation sont souhaitables :

1. Une évaluation systématique à l'issue de chacune des sessions de formation.

Une grille d'évaluation sur les acquis pédagogiques, le type de langage et d'outils utilisés, le choix des situations d'apprentissages permettra de pointer les points positifs et les points litigieux de ces sessions.

Les animateurs de la session et le chef de projet national auront à charge de réaliser chacune des évaluations de sessions.

Cette même grille pourra être conservée par le maître qui pendant la période d'inter-session pratiquera une auto-évaluation pour compléter ou modifier le point de vue qu'il avait exprimé lors de l'évaluation à chaud".

L'objectif est ensuite de pouvoir retransmettre au chef de projet les demandes de compléments ou de clarification sur certains points lors du suivi sur le terrain pour apporter un appui pédagogique en tant que méthode de suivi-évaluation.

2. La formation des maîtres sera suivie à plusieurs niveaux : acteurs terrain et CNO.

a. L'exécution même du projet PFIE suppose un soutien du Chef de Projet National, des directeurs des écoles expérimentales et des inspecteurs et directeurs régionaux. Ils constituent les interlocuteurs privilégiés des maîtres.

Ils pourront donc avec eux organiser des évaluation par trimestre ou semestre du type "auto-évaluation" c'est-à-dire faire une appréciation des situations pédagogiques et outils utilisés.

- Les maîtres avec leurs élèves.
- Les maîtres avec les inspecteurs.
- Le CPN avec les maîtres et les élèves.
- Le CPN avec les maîtres et les autorités locales, des responsables de projet.

- b. Au niveau du CNO, le chef de projet procédera avec eux à une réunion de suivi-évaluation régulièrement (1 fois par trimestre) permettant d'apprécier les actions et les efforts engagés par les maîtres avec leurs élèves. Une fois par an, les membres du CNO pourront, avec le chef de projet national, procéder à un suivi-évaluation sur le terrain.

Il est nécessaire que lors de la prochaine réunion régionale, les chef de projet nationaux se communiquent réciproquement leurs fiches de suivi-évaluation pour vérifier que les mêmes points essentiels soient abordés par tous.

3. Le suivi-évaluation global de la formation des maîtres

La coordination régionale est la plus à même de réaliser ce suivi-évaluation, d'une part :

- Au niveau de chaque pays auprès du CPN, de maîtres et d'élèves à l'occasion de missions ponctuelles d'appui pédagogique.

et d'autre part :

- à l'occasion de réunions annuelles avec les chefs de projet pour faire le point sur :

- Les outils produits pour la formation des maîtres.
- Les supports de contenu utilisés pendant la formation.
- Les situations pédagogiques mises en face par les maîtres pour leurs élèves.

**III. CADRE DE REALISATION
DE LA FORMATION DES MAITRES**

Compte-tenu du caractère expérimental du projet et de la nécessité d'une liaison étroite entre ceux qui conçoivent les outils pédagogiques de la formation des maîtres et ceux qui la réalisent, il est apparu indispensable d'avoir une certaine cohérence entre les acteurs intervenant dans les actions de formation du PFIE.

1. L'Equipe de Formation Nationale (EFN) des maîtres : profils et complémentarités des compétences

L'équipe de formation des maîtres doit être une structure souple, non perenne et en aucun cas elle ne peut être déléguée à une institution.

L'équipe est composée, sous la supervision du chef de projet PFIE :

1. D'un psycho-pédagogue (animateur principal)
2. De personnes-ressources

1. Le rôle du psycho-pédagogue

Identifié par le chef de projet en fonction de ses compétences en animation de sessions, il sera responsable de la coordination des interventions pendant le déroulement de la session.

A ce titre, il sera l'animateur principal de cette session. Il aura à charge d'introduire les intervenants (personnes-ressources) pendant la session, de veiller au bon déroulement pédagogique et particulièrement de stimuler la réflexion et les débats au cours des sessions.

De ce fait, il est très souhaitable qu'il puisse assurer la formation sur les trois années du PFIE évitant ainsi au chef de projet de recommencer chaque année à partir de zéro.

2. Le choix des personnes ressources

Les personnes-ressources sont choisies en fonction de leurs compétences et spécialisations. Le chef de projet, en collaboration avec le psychopédagogue constituent un vivier de compétences sous forme de partenariat (la modalité contractuelle doit être encouragée). Bien entendu, il est vivement recommandé d'élaborer le dispositif de formation des maîtres avec le concours de l'équipe pédagogique nationale * (EPN).

L'équipe d'intervenants en formation, bâtie autour du chef de projet et du psychopédagogue ne pourra guère dépasser 6 à 10 personnes au moins les deux premières années.

* Cf. *Cahier des Charges spécifique*.

2. Dispositif de mise en place de la formation des maîtres

Cette formation nécessite dans les plus brefs délais la mise en place de l'équipe de formation nationale (EFN).

Un nombre restreint de participants au niveau de l'EPN devrait favoriser l'efficacité des travaux de conception d'outils.

L'équipe pédagogique nationale constitue le trait essentiel entre la conception et la mise en oeuvre des outils pédagogiques. Elle a comme responsabilité d'assurer la pérennisation de la démarche à travers la production d'outils qui seront améliorés au cours de la phase d'expérimentation du PFIE avant une diffusion plus élargie.

Il appartient au CPN, en collaboration avec le Comité National d'Orientation (CNO) d'identifier les personnes-ressources pouvant apporter de plus, une contribution sur l'aspect sécheresse et désertification, tant au niveau des phénomènes constatés qu'au niveau des actions déjà engagées.

- Lieux des formations :

Chaque chef de projet déterminera en concertation avec son CNO quel est le lieu le plus approprié pour réaliser ses formations.

Il apparaît néanmoins que pour des raisons d'impact local, il serait souhaitable que les sessions de formation se déroulent dans une ville de la zone choisie.

Pour des raisons de dynamisation psychologique des maîtres, il est nécessaire que les conditions matérielles (confort de la salle de formation - supports pédagogiques, moyens de déplacement sur site) favorisent la concentration et la participation des maîtres.

3. Moyens matériels et financiers

Le chiffrage global de la formation des maîtres prévu dans le devis-programme est le suivant :

DP		CODE ACTION	INTITULE ACTION	FORMATION MAITRES PAR PAYS				
CODE RUBRIQUE BUDGETAIRE		02		MONNAIE : F.CFA.				
		INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION		VOLET	1e A	2e A	3e A	TOTAL
				R	N			
645-200	HONORAIRES			X	1 113 300	4 453 150	10 019 600	15 586 050
	1e Année (11j. x 20 maîtres) 200 j. / groupe							
	2e Année (44 j. x 20 maîtres) 880 j. / groupe							
	3e Année (99 j. x 20 maîtres) 1 980 j. / groupe							
	Total 3 080 j. / groupe							
	Budget j. / groupe 5 060,43							
615-100	FRAIS DE TRANSPORTS			X	240 000	720 000	1 440 000	2 400 000
	1e Année 20 maîtres - 2e Année 60 maîtres							
	3e Année 120 maîtres (8 AR x 1 500 FCFA =							
	12 000 FCFA)							
645-000	FRAIS DE SEJOUR			X	965 555	2 896 666	5 793 333	9 655 554
	Base : 2 194,44 FCFA / j. Maître x 22 j. = 48 277,7							
	1e Année (20) - 2e Année (60) - 3e Année (120)							
616-000	DIVERS SERVICES / FOURNITURES			X	652 777	2 611 115	5 874 997	9 138 889
	Frais organisation et fonctionnement stage par journée							
	de formation de groupe							
	1e Année 220 j. - 2e Année 880 j. -							
	3e Année 1 980 j. x 2 967,17 FCFA / j.							
	TOTAL...				2 971 632	10 680 931	23 127 930	36 780 493

Il implique au niveau de chaque pays un strict respect des dépenses à engager tant pour la préparation par les EPN que pour la réalisation des sessions. Mais il importe de signaler d'ores et déjà que si l'on mène une analyse réaliste de la mise sur pied de cette formation des maîtres, les fonds nécessaires par pays pour la première année seront de 3 692 000 F. CFA (détails mis en annexe), soit un écart de 720 368 F.CFA. soit 2 058 ECUS supplémentaires par pays.

Nous rappelons que cette première année est en légère augmentation, ce qui peut s'expliquer par son caractère expérimental.

**IV. CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION
DU CAHIER DES CHARGES**

1. Le rôle du chef de projet national : pilotage - appui - évaluation

Le rôle du chef de projet national (CPN) est permanent au niveau du pilotage de cette formation des maîtres.

4 grands axes relèvent de la responsabilité de formation du CPN :

1. Dans la formation des maîtres : appui à la conception et au pilotage de la réalisation du programme.
2. Dans la conduite des activités de l'équipe pédagogique.
3. Dans la supervision des programmes PFIE dans les écoles.
4. Dans la diffusion de l'information sur le déroulement des activités de formation auprès des différents partenaires concernés.

Pour mettre en place cette formation, le CPN doit s'astreindre à des tâches essentielles :

- Mettre en place une équipe pédagogique nationale.
- Recourir à des personnes-ressources spécialistes des différents thèmes relatifs au PFIE pour constituer l'équipe de formation.
- Créer un réseau de partenaires locaux particulièrement parmi :
 - Des chefs de projet de développement intervenant sur la zone et/ou d'autres zones du pays.
 - Les autorités locales.
 - Les médias.

- S'appuyer sur le cahier des charges.
- Echanger avec les autres chefs de projet via (ou avec) le coordonnateur technique.
- Organiser et animer des réunions de concertation avec le CNO.
- Se constituer (et mettre à jour tout au long du projet PFIE) une documentation de référence permettant de regrouper des articles de presse sur ce thème.
- Connaître les principaux organismes capables de fabriquer ou de mettre à disposition des supports pédagogiques de qualité.
- Etre informé des principales parutions sur ce thème concernant le continent africain et/ou sud-américain (cf. CID et INSAH).

Pour suivre les activités de formation, le chef de projet utilisera des outils de pilotage pédagogique et logistique bâtis sur la base du programme prévu, du calendrier, du budget et du cahier des charges de cette formation.

2. Dates de démarrage des sessions de formation de la première promotion des maîtres.

1. Programmation des 3 sessions de la première année :

Première session :

- 5 jours de formation continue avec pour dominante l'axe 1 de la formation : méthodologie d'analyse-diagnostic de l'environnement et initiation à l'axe 2 objectif 6.

Période envisagée : décembre 1990.

Deuxième session :

- 4 jours de formation continue avec pour dominante l'axe 3 : Méthodologie d'intervention pédagogique et compléments relatifs à l'axe 2 objectifs 7 et 8.

Période envisagée : mars ou avril 1991.

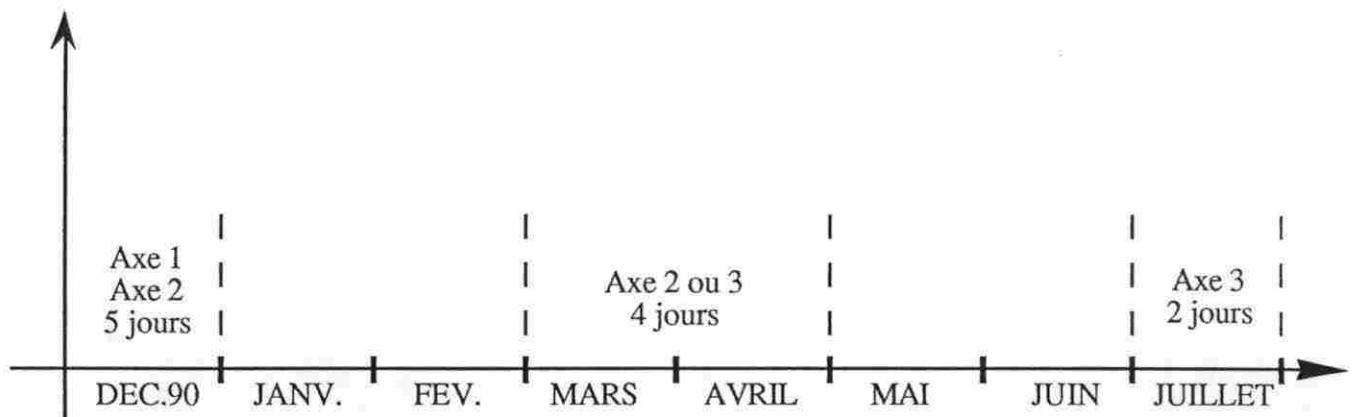
Troisième session :

- 2 jours de formation avec pour dominante le bilan de l'expérience de l'année 1 (objectifs 14 et 15) et l'identification des points de consolidation de la formation pour l'année 2.

Période envisagée : juillet 1991.

Les sessions de la seconde promotion des maîtres pourront commencer dès septembre-octobre 1991.

PLANNING DES PERIODES DE FORMATION DES MAITRES



2. Progression pédagogique envisagée des sessions de la première année

1ère session de 5 jours :

3 étapes sont envisagées au cours de ces 5 journées :

Etape 1 : Objectif 1

Etape 2 : Objectifs 2 et 3

Etape 3 : Objectifs 4, 5 et 6

Deuxième session de 4 jours : objectifs 7 à 13.

Les étapes seront à définir par l'EFN avec l'aval régional.

Troisième session de 2 jours : objectifs 14 et 15.

Les étapes seront à définir par l'EFN avec l'aval régional.

3. Profils * et effectifs des formateurs nécessaires à la réalisation de la formation des maîtres

Chaque maître bénéficiera de 2 fois 11 jours de formation étalés sur 2 années dénommées Formation :

Année	20 maîtres	60 maîtres			120 maîtres					
1ère année (1990)	A ₁									
2ème année (1991)	A ₂	A ₁	A ₁	A ₁						
3ème année (1992)		A ₂	A ₂	A ₂	A ₁					
4ème année ? non prévue actuellement					A ₂					

Tableau d'exécution de la formation avec des groupes de 20 personnes permettant d'identifier le nombre d'équipes nécessaires.

Il apparaît utile dès l'année 2 de former deux autres équipes pour qu'elles puissent assurer dès l'année 3 et la suite de la formation A₂ et la formation des 120 autres maîtres. Soit pour l'année 3 un volume de formation à assurer par les membres de chaque équipe (EFN) de 33 journées.

Les formateurs constituant ces équipes (EFN) pourraient être choisis parmi les membres des EPN et/ou les IPN ou autres personnes-ressources identifiées par le CPN dès l'année 1.

Par pays le nombre de formateurs minima pour la réalisation de ce projet sera donc de 4 personnes x 3 équipes soit 12 personnes.

* Se référer au point III. 1. (page 30 et 31).

ANNEXE : COUTS UNITAIRES

Les coûts unitaires* et les volumes retenus** sont les suivants :

- Honoraires intervenants : 13 500 F.CFA./ jour
 - Volume préparation de la session des 11 jours
Animateur principal : 33 jours
 - Volume intervention :
Animateur principal : 11 jours
Personnes ressources *** : 33 jours

Soit pour l'année 1 :

13 500 F.CFA X 88 jours : 1 188 000 FCFA par pays

* Base de calcul : Dossier PFIE reconfiguré CILSS (base devis) p. 151.

"Cette formation se déroulera sur 2 ans :

1ère année - 11 journées en 4 séminaires dont 1 de 5 jours (notions de base) et 3 trimestriels de 2 jours (le dernier consacré à l'élaboration d'outils).

2ème année - 11 journées en 4 séminaires dont un consacré à la méthodologie de projet et le dernier consacré au concours des enfants.

Au total, en 3 ans, 100 écoles / pays et 200 maîtres/pays concernés, soit 1800 maîtres et 900 écoles. Le mode d'évaluation tentatif est le suivant :

(1.141.) ANIMATEURS : NB (2) - 17 interventions à 13 500 (Pré. 4 - Animation 11 Evaluation 2) 19 J Logistique à 15 000 (déplacement 8 J. Séj.11) Transport 14.000 FCFA X 4 A/R à 1 500 FCFA (1 274) Documentation : Tableau 8 500. 5 rames papier 25 000 - fourniture 20.000. Divers 100 000. Documents 25 000 feuilles à 408 CFA (Secrétaire 325 papier 8 Repro 75) sur la base de 10 feuilles / jour pendant 11 jours.

** Les sessions nécessiteront surtout la première année la présence d'au moins deux personnes-ressources sur 3 soit 11 jours x 1 personne et 11 jours x 2 personnes = total 33 jours.

*** Ils sont peu différents de ceux proposés par les CPN au niveau des honoraires (mais le volume est très différent. La préparation des sessions de 11 journées ne nécessite pas 5 mois de travail. Les perdiem eux aussi ont été proposés à 20 et 23 000 par les CPN alors que budgetés à 15 000 F. dans les devis programmes.

• Perdiem intervenants :

Préparation :	15 000 F. x 2 jours x 4 personnes =	120 000 F.CFA.
Réalisation :	15 000 F. x 11 jours x 4 personnes =	660 000 F.CFA.
soit pour l'année 1 :		780 000 F.CFA.

• Transports intervenants :

Préparation :	1 AR x 4 pers. x 14 000 F.	56 000 F.CFA.
Réalisation :	3 AR * x 4 pers. x 14 000 F.	168 000 F.CFA.

Soit pour l'année 1 :	224 000 F.CFA.
	par pays

• Participants au séminaire :

Base année 1 :

Per diem :

20 maîtres x 15 jours x 2 500 F.CFA. soit : 750 000 F.CFA. par pays

Transport :

20 maîtres x 3 AR x 1 500 F.CFA. par pays

Services / Fournitures ** :

Forfait calculé 3 000 F.CFA. / jour / stagiaire
soit 11 jours x 3 000 F. = 660 000 F.CFA.

* Les 11 jours sont répartis en 3 sessions

** Reproduction de documents et outils

Total Formation des maîtres

Préparation / réalisation Année 1 :

3 692 000 F.CFA.

L'investissement pédagogique de la première année sera à poursuivre dès la seconde année pour, d'une part, permettre l'amélioration des sessions de la première année et pour, d'autre part, assurer la préparation de celles de la seconde année.